

Décision Générale colonial

Décision n° 07/08/1937 07/08/1937

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 7 août 1937
Numéro JO n° 489 du 31/08/1937	Date du numéro 31 août 1937

TEXTE INTÉGRAL

AL Maury, chef du service des douanes p. i. cumulera provisoirement. à compter du 10 août 1937, ses fonctions actuelles et celles de chef du bureau central dont il est titulaire.